

dans les régions défavorisées. Ce qui se passe à Montréal ou au Québec découle d'une politique mal avisée et cruelle poursuivie par le gouvernement dans sa soi-disant lutte contre l'inflation. Un autre problème connexe, au Québec, le ministre en conviendra sans aucun doute, c'est que ces dernières années, certains éléments, certaines politiques, certains groupes ont bloqué, par leur comportement, les investissements privés dans cette province. Les difficultés qu'on y éprouve ont donc des motifs totalement différents. Ces propositions ne peuvent remédier à l'absence d'investissements au Québec par suite de la situation particulière qui y prévaut; elles ne peuvent corriger le résultat de politiques monétaires, fiscales et d'investissement maladroites que le gouvernement lui-même a préconisées, dans le cadre de son programme de développement régional destiné à améliorer à long terme la situation des régions défavorisées. Le ministre ne peut le faire, et s'il essaie de le faire, comme dans ce bill, il crée une monstruosité administrative et nie les objectifs mêmes qu'il s'est fixés lorsqu'il a d'abord présenté la loi que ce bill se propose de modifier.

Sauf erreur, un témoin qui a comparu devant le comité a déclaré que le programme comprend maintenant cinq sortes différentes de régions désignées. Il y a les régions désignées en vertu du programme initial; il y a ensuite les régions spéciales créées au sein de ces régions désignées. Nous avons aussi des régions auxquelles d'autres conditions s'appliquent. Nous arrivons ensuite à Montréal, Hull et les trois comtés de l'Est de l'Ontario auxquels s'appliqueront des stimulants particuliers prévus dans le bill à l'étude. En outre, un nouveau secteur de la région atlantique recevra des stimulants spéciaux fondés sur l'ancien programme. Cette subvention sera de 25 p. 100 et de \$5,000 par emploi créé, plus \$10,000 en vertu du nouveau programme et un autre montant de \$2,000 pour chaque emploi. Monsieur l'Orateur, si ce programme est logique et sensé, je suis empereur du Japon, et le ministre qui est, j'en suis certain, aussi désireux que moi de régler cette affaire n'aurait pas dû laisser son adjoint, qui a sabordé le programme de lutte contre la pauvreté il y a quelques années, l'orienter vers le dédale administratif où il se trouve.

• (4.10 p.m.)

Il est possible de résoudre le problème spécial que posent Montréal et le Québec. Le ministre des Finances (M. Benson) a suggéré la création d'un fonds de développement de 150 millions de dollars dont la plus grosse part irait au Québec. Nous avons déclaré à l'époque qu'affecter 150 millions de dollars pour satisfaire aux besoins de l'économie canadienne était à la fois inepte et dérisoire, et qu'il fallait 750 millions de dollars ou un milliard si nous voulons vraiment stimuler notre économie en général, et particulièrement l'économie québécoise. Ce serait un bon moyen de résoudre la situation qui existe à Montréal, au Québec, à Cornwall et dans les trois comtés de l'Est de l'Ontario que vise ce bill. Ces régions n'ont pas les problèmes des régions atlantiques mais nécessitent un programme immédiat et planifié d'investissements massifs, indépendant du programme de développement régional, étant donné que ces régions n'en font pas partie. Il est

[M. Lewis.]

impossible d'introduire artificiellement un élément qui ne relève pas du programme de développement régional.

Dans les provinces de l'Atlantique existe le problème de l'infrastructure. Il existe des problèmes de transport et les sociétés privées ne voient pas comment faire des bénéfices dans cette région. Les politiques suivies par le ministre et son ministère ne présentent aucun élément de planification ni de prévision et constituent des expédients de la pire espèce. Le ministre saute d'une chose à une autre sans tenir compte de la région intéressée. L'un des témoins du Conseil économique des provinces de l'Atlantique—je crois que c'était M. Flemming—dont j'ai rapidement lu le témoignage aujourd'hui a déclaré au comité que ce qui s'est produit dans les provinces atlantiques est simplement une expansion de l'industrie existante. Il a dit que presque rien de neuf n'avait été introduit, et je le crois puisque j'ai observé la même chose durant ma visite dans ces provinces. D'après ce que je sais des subventions qui ont été accordées aux petites entreprises, il n'y a pas eu de planification pour l'expansion industrielle ou économique, comme l'a indiqué M. Flemming au comité au nom du Conseil économique des provinces de l'Atlantique. C'est simplement une question de donner de l'argent à toute entreprise qui semble acceptable.

Nous avons également un retard terrible ici, et il faudrait s'en souvenir lorsque nous parlons de Montréal, de Québec et de Cornwall. Selon les renseignements que les députés de la Chambre ont eus vers la fin d'octobre, on se proposait de créer 18,362 emplois avec une attribution de \$102,579,442. Toutefois, seulement 3.4 millions de dollars ont en réalité été versés jusqu'ici. Je n'en blâme pas le ministère, même si je soupçonne que cela s'explique en partie par un grand mouvement bureaucratique rétrograde, une sorte de mouvement de deux pas en arrière et un pas en avant qui arrive souvent dans cette sorte de choses. Cependant, même si tel n'est pas le cas, cette situation fait vraiment ressortir l'immense retard entre l'engagement de certaines dépenses pour les entreprises qui ont adhéré au plan et le versement réel de l'argent.

Selon M. Flemming—dans les témoignages, je n'ai pas lu que cela ait été nié au nom du ministre ou de son sous-ministre—il faut 16 semaines depuis le moment où la demande est présentée pour recevoir une offre du ministère. Puis il y a une nouvelle période qui s'écoule afin de construire une usine si elle est nécessaire, ou d'obtenir la machinerie si elle est nécessaire, ou d'importer l'outillage si un nouvel outillage est nécessaire, ou de réunir une nouvelle force ouvrière si elle est nécessaire. Ces choses ne peuvent s'accomplir en un jour; il faut des mois, parfois des années. Je le répète, tenter d'améliorer la situation à Montréal et à Cornwall au moyen de l'expansion régionale, c'est accumuler illogisme sur illogisme.

Après avoir tenté d'étudier et de comprendre l'ensemble de cette politique, je m'oppose surtout à l'absence de plan d'expansion régionale. Rien ne montre que le ministère et ses conseillers aient cherché à évaluer les besoins de la région atlantique pour les 15 prochaines années afin de porter son économie à un niveau voisin de la moyenne nationale. Je ne parle pas simplement de développer quelques petites industries déjà implantées dans les provinces atlantiques; il nous faudra peut-être établir dans la région des industries entièrement nouvelles et adopter